



*Comité économique et social européen*

**Conférence**

***"Démocratie participative: état et perspectives ouvertes  
par la Constitution européenne***

*Bruxelles - 8-9 mars 2004*

**SESSION PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

**ALLOCUTION DE CLÔTURE**

**M. Jacques DELORS, Président**

**du Groupement d'études et de recherches *Notre Europe***

Seul le texte prononcé fait foi  
Check Against Delivery

Lorsque je me remémore la conférence que le Comité économique et social européen (CESE) a consacrée à la société civile en 1999, je mesure le chemin parcouru et, après avoir entendu la présentation du professeur Beate KOHLER-KOCH, je me rends compte de l'immensité des problèmes théoriques, institutionnels, politiques et sociologiques qui sont posés.

Bien entendu, les organisations non gouvernementales n'avaient pas attendu 1999 pour se manifester et mener leur action. Certaines le faisaient déjà depuis des dizaines d'années et avaient même pignon sur rue dans la Communauté européenne. Mais pour le profane que je suis, je constate que le champ d'action des organisations non gouvernementales s'est considérablement élargi et aujourd'hui vous apportez votre capital d'expérience et en même temps vous faites naître une montagne d'espérance. En outre, je n'oublie pas que, parmi les organisations non gouvernementales, il y en a qui sont ici présentes, mais il y en a d'autres qui certes sont le plus souvent dans la rue mais qui ont aussi contribué à infléchir le cours des choses. Cela il ne faut pas l'oublier non plus lorsqu'on raisonne en termes de société et de politique. Je crois ainsi que l'échec de Cancun a quelque chose à voir avec ce qui c'est passé dans les sommets sociaux depuis quelques mois. Il ne faut pas non plus l'oublier.

Vous avez bien choisi, me semble-t-il, le concept de démocratie participative, bien qu'il soit assez ancien, et vous avez bien pris soin de ne pas l'opposer à la démocratie représentative même si j'ai entendu de-ci de là certaines contestations quant à la représentativité des partis politiques, mais j'y reviendrai à la fin de mon intervention pour essayer de réhabiliter, à supposer que cela soit nécessaire, le politique.

Mais ce qui me frappe ce sont les pas en avant prometteurs qui ont été fait depuis quelques années. Je ne citerai que les principaux :

Premièrement, le projet de Constitution et ses articles 44 à 51. Bien sûr, la Constitution n'est pas encore adoptée, mais ce texte servira de toute manière de référence. Il a été rédigé, je n'y suis pour rien, avec beaucoup de soin. Il a été pesé dans ses termes. Il prête à un minimum d'ambiguïté. C'est un très bon texte qui donne de l'espoir pour l'avenir.

Deuxièmement, je voudrais signaler le corps de règles que s'est imposée la Commission en matière de consultation et dont M. NYMAND CHRISTENSEN a parlé, tout en sachant que, au bout du compte, il y aura quand même plus de protestations que de satisfaction. Mais le processus engagé par la Commission depuis un an me paraît lui aussi prometteur.

Je ne parlerai pas du Parlement européen. Il y avait une session aujourd'hui ce qui explique peut être que je n'ai rien appris sur les liens avec le Parlement.

J'ai aussi noté que certains d'entre vous se félicitaient, et pourquoi ne le feraient-ils pas, de la méthode ouverte de coordination. Et il est vrai que, dans des domaines comme l'exclusion sociale ou d'autres, cela a ouvert des possibilités d'expression pour les organisations non gouvernementales, expression de leurs préoccupations, de leurs attentes, de leurs analyses ou expériences, et des perspectives de participation.

Mais vous me permettez, puisque nous sommes ici pour construire l'Europe, de faire quelques réserves sur cette méthode ouverte de

coordination. Et ce pour une raison simple qui est que, lorsque la méthode ouverte de coordination concerne des domaines qui relèvent de l'intergouvernemental, elle est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, mais, lorsqu'elle touche à des domaines qui relèvent du domaine communautaire, elle traduit un recul de l'intégration européenne. Je ne citerai qu'un exemple: appliquer la méthode ouverte de coordination au pilier économique de l'Union économique et monétaire, comme le demande certains, cela signifie renoncer, dans l'esprit, à réaliser, l'Union économique et monétaire et, sur certains plans, c'est créer des illusions.

Voilà pourquoi la méthode ouverte de coordination doit être utilisée avec précaution et modération, pour reprendre une formule qui est utilisée ailleurs.

Et voilà que, dans le rapport très intéressant de Jean-Michel BLOCH-LAINÉ, le CESE s'inscrit au cœur du dialogue civil: là commencent bien entendu les difficultés. Mais ces difficultés ne doivent pas être surestimées car le CESE, si j'ai bien compris, n'aspire nullement à un monopole de la représentation, voire de l'expression des ONG. Il dit aussi aux politiques que cela ne doit pas être un prétexte pour qu'ils cessent leur propre travail de consultation des ONG.

Mais il faut quand même qu'il y ait un endroit, quoique l'on puisse dire sur la composition du CESE - et je ne suis pas partisan de la changer – un endroit où, grâce à ce Groupe de Liaison, on puisse collecter les aspirations, les demandes des ONG, celles qui ne sont pas couvertes par les processus intelligents qui sont mis en place et qui permettent constamment à la société civile de s'exprimer. Bien sûr, et chacun en tirera les leçons qu'il voudra, il

n'y a pas de nécessité d'institutionnalisation, il n'y a pas un besoin de rendre les choses obligatoires, mais je pense que cette proposition du CESE fait progresser les choses.

Toutefois on ne peut pas parler, et ce sera mon deuxième point, de démocratie participative sans parler de l'hygiène de la démocratie participative. À ce sujet et à partir de mon expérience, je voudrais seulement formuler quelques considérations.

Tout d'abord, la porte ne doit pas être fermée à de nouvelles ONG. Pourquoi ? Parce que notre société vit, se développe, exprime de nouvelles inquiétudes; notre société présente des lacunes, elle nous avertit parfois de tragédies qui vont venir, et cela donne naissance à de nouveaux groupes de citoyens. Alors, si on institutionnalise au point de fermer les portes à l'émergence de ces nouveaux groupes de citoyens, on empêche la société de respirer et de participer vraiment.

En second lieu, cela a été dit mais je voudrais le répéter: le dialogue social doit être préservé, voire même stimulé. Parce que le rapport des forces en ce moment, en Europe, n'est pas favorable au développement du dialogue social et aux partenaires sociaux. Combien de fois n'ai-je pas entendu des responsables politiques mettre en cause la représentativité des syndicats, l'utilité du dialogue ou de la négociation sociale au niveau national ou européen. Les temps ont changé, disent-ils: d'un côté il y a la mondialisation, de l'autre la microéconomie, les entreprises doivent négocier mais à leur niveau.

Je pense que, si le dialogue social devait tomber un peu en dés errance, si l'entrée dans l'Union européenne de nouveaux pays qui n'ont pas connu toute l'expérience du modèle social européen depuis la fin de la guerre venait à réduire l'importance du dialogue social, c'est la démocratie qui serait perdante car nous souffrons déjà d'un vide entre les responsables politiques et l'opinion publique. Nos responsables sont anxieux, ils font des sondages deux fois par jour pour savoir comment va évoluer l'opinion publique, ils essaient d'accompagner cette opinion publique parfois au prix de petits mensonges et puis, quand cela va mal, de gros mensonges mais entre ces responsables et l'opinion il n'y a rien, et il n'y aurait rien, s'il n'y avait pas le dialogue social et le dialogue civil.

Voilà pourquoi le dialogue social a été instauré, pourquoi il fait partie intégrante de notre modèle européen de société et pourquoi il a été officialisé par le traité Maastricht en permettant aux partenaires sociaux de devenir en quelque sorte les promoteurs d'accords et donc d'actes législatifs. C'est là un point qui dépasse ce que peuvent être nos affinités aux uns et aux autres. Et c'est pourquoi ce dialogue social se justifie et doit être promu. Cela justifie un combat politique de la part des partenaires sociaux eux-même, bien entendu, mais pas seulement. Cela est très important pour l'avenir.

Le troisième élément que je voudrais souligner pour l'hygiène de la démocratie participative est que l'excès de concertation tue la concertation. Il y a un moment où elle doit s'arrêter. Bien sûr, il y a toujours quelqu'un qui en sortira insatisfait, dont le point de vue n'aura pas été retenu, qui voudra trouver une autre instance auprès de laquelle l'exprimer, mais permettez-moi une mise en garde: je connais des pays où on n'a pas vraiment à cœur

d'écouter les partenaires sociaux et les ONG, cependant on multiplie les concertations, on noie les partenaires sociaux et les ONG sous la concertation sans pour autant progresser. Il y a donc un moment où il faut être franc et dire: "voilà nous nous sommes vus, voilà notre point de vue, ce n'est pas toujours le vôtre". Il faut pouvoir trancher car cet excès de concertation conduit à la sur-réglementation. Certes, vous n'en êtes pas aujourd'hui responsables mais je vous invite à vous pencher sur les compromis entre gouvernements à propos de certains textes, à bien regarder ce que deviennent certaines lois européennes à force de vouloir tenir compte des points de vues des uns et des autres, à force de compromis. On aboutit à des textes qui sont inapplicables, qui suscitent des protestations, des charges excessives pour les entreprises et qui ne font pas avancer les choses.

Il n'y a pas de démocratie, chers amis, sans recherche d'une certaine simplicité. La simplicité, c'est d'ailleurs ce qui permet au citoyen de comprendre l'aventure collective dans laquelle il est engagé. Et tout ceci me conduit à un point qui n'a pas été souligné aujourd'hui mais qui me paraît important et que je peux résumer en une phrase très simple : les organisations non gouvernementales constituent des liens multiples et vivants d'une démocratie européenne. Vous connaissez la chanson : l'Union doit être plus proche des citoyens. Cela demande un effort de simplicité de la part des responsables politiques, si possible moins de textes, moins de textes compliqués, mais cela implique aussi que le tissu social soit bien activé et c'est là où je pense que vous jouez un rôle essentiel. Le vide que j'ai déjà dénoncé, c'est l'ennemi de la stabilité et de l'efficacité démocratique. Quand il n'y a plus que le pouvoir confronté à l'opinion publique, je pourrais vous citer des exemples contemporains qui le démontrent mais je ne veux pas polémiquer, la situation est dangereuse.

Bien sûr, les moyens institutionnels peuvent contribuer à combler ce vide, et vous y réfléchissez, l'application du principe de subsidiarité également, à condition que l'on ne triche pas avec et qu'on ne l'utilise donc pas comme un instrument pour refuser de transférer les pouvoirs nécessaires à l'UE si c'est à ce niveau que se situe la valeur ajoutée. Mais le mouvement associatif, au sens large, tisse la toile d'araignée de la démocratie européenne.

Aujourd'hui, la question vitale, aussi bien au sein de nos pays qu'au niveau européen c'est, pour utiliser une formule qui paraît sûrement un peu ambiguë, "faire société", réinviter les Européens à connaître leurs semblables, à travailler avec eux et à ne pas être seuls face à eux-mêmes, face à cette mondialisation qui les effraie, confrontés à un sentiment d'impuissance qui conduit au désenchantement démocratique et à décrédibiliser la politique. C'est en cela que la société civile vient au secours de la démocratie et de la société. Ce point doit être souligné car il n'a rien à voir avec les tâches concrètes qui sont les vôtres mais il représente, me semble-t-il, le passage à une société plus vivante, moins repliée sur elle-même, plus active et, comme l'a dit très bien le professeur KOHLER-KOCH, qui mobilise ses ressources en vue d'objectifs qui sont désignés par le politique. Car et quand même, aux termes de ces débats, il faut réhabiliter le politique.

Le politique peut être contesté, il n'est jamais parfait, mais il est le responsable et le décideur en dernier ressort. Le politique a des devoirs, il doit annoncer le projet européen et donc le présenter en toute clarté. Là où il n'y a pas de projet, il ne peut pas y avoir de mobilisation des ressources. Là où il n'y a pas de projet, il ne peut pas y avoir de contestation utile. Il n'y a



que des contestations qui portent sur des points annexes. Quel est le projet aujourd'hui de l'UE, projet dans lequel vous vous inscrirez, que vous modérerez puisque vous êtes des citoyens actifs ? À partir de ce projet, la société civile se déterminera. Elle contestera, elle proposera, elle en dévoilera les manques, elle manifesterà même dans la rue comme je l'ai indiqué; autrement dit, elle nourrira le projet et sans doute l'infléchira, mais le projet collectif restitue toutes les questions qui nous préoccupent : la bioéthique, l'environnement, l'exclusion sociale, toutes ces questions sont replacées dans un projet. Ce projet n'annonce pas des lendemains qui chantent, mais ce projet est là et, par rapport à lui, la mobilisation des ressources peut être encore plus forte et l'utilité des ONG plus importante. Bien entendu, ce projet va au-delà de l'économisme ambiant.

Je sais mieux que quiconque que les voies de la construction européenne ont été souvent celles de l'économie et, qu'on ne s'y trompe pas, derrière la décision d'utiliser les moyens économiques, il y avait une inspiration qui venait d'ailleurs. Cette inspiration était au nom de la paix et de la compréhension réciproque entre les peuples, elle était au nom de l'adaptation nécessaire de nos sociétés si nous voulions éviter la marginalisation, elle était au nom de l'influence extérieure de l'Europe et il faut le rappeler aujourd'hui, car certains pays qui ont écrit une certaine lettre l'ont oublié, elle était au nom de la cohésion économique et sociale qui est devenue un des piliers du Traité. Donc l'inspiration était ailleurs. Je ne prendrai qu'un exemple pour terminer mon propos: le grand élargissement est sûrement une source de problème mais permettez-moi de vous dire, comme vous le savez également, pour moi et pour beaucoup d'entre nous c'est avant tout une chance historique et un bonheur. Et si l'on présente les choses ainsi aux citoyens, ce que l'on ne fait pas, alors les choses changent et pour vous qui

avez une immense réserve d'énergie et d'idées dont l'Europe a absolument besoin, le fait de parler de bonheur avec l'élargissement va décupler votre efficacité et votre utilité.

Je vous remercie.